

Communiqué du Parti vert libéral et des Vert.e.s de la Commune de Neuchâtel

Nouvel aménagement de la gare : et si on le regardait avec d'autres yeux ?

Depuis que la phase de test du nouvel aménagement de la gare de Neuchâtel est entrée en vigueur, on entend surtout les personnes qui critiquent les nouvelles façons de circuler et de stationner au sud de la gare. Le Parti libéral-radical, surfant sur cette vague pour des raisons électorales, est venu s'ajouter au chœur des mécontentes et mécontents. Sur le ton du « on vous l'avait bien dit ! » Sauf que, pas de chance, il n'a rien dit ou presque de ce qu'il dit aujourd'hui...

Le PLR affirme avoir combattu le projet d'entrée de jeu, alors qu'il s'était limité pour l'essentiel à critiquer les options retenues pour la seule rue du Crêt-Taconnet : direction du sens interdit et contresens cyclable. Or, comme ces deux aspects se sont révélés pleinement concluants jusqu'ici, conformément aux analyses menées par l'ensemble du Conseil communal, le PLR s'invente aujourd'hui défenseur de places de stationnement dont il a lui-même salué la disparition pendant les différents débats au Conseil général. Nous citons : « *Si nous soutenons fortement l'initiative de mettre une zone de rencontre entre le galet et le giratoire de la place de l'Europe afin de supprimer les deux passages piétons actuellement dangereux, il faudrait prévoir sur ce tronçon un minimum de places de parc, voire aucune.* » « *En principe, ces zones [de rencontre] devraient être prévues sans parcage ou, éventuellement, avec une ou deux places ponctuelles bien marquées et discontinues.* »

Le PLR n'a jamais contesté la réaffectation des places de parc en surface pour l'espace public, les zones de livraison, le dépose-minute, les clients de la poste, le stationnement 2-roues, etc. Il a salué la proposition de mettre en zone de rencontre le plateau au sud de la gare, notamment pour des raisons de sécurité (plusieurs fois soulignée comme la priorité numéro 1 et n'a pas exprimé de crainte particulière pour les commerçants).

Il faut être de mauvaise foi pour ne pas admettre que la situation s'est grandement améliorée pour les milliers de piétons et de deux-roues, motorisés ou pas, et qu'elle reste parfaitement acceptable pour tous les automobilistes, pour autant qu'ils s'habituent à utiliser les espaces de dépose et de stationnement prévus à cet effet. La situation antérieure était devenue inacceptable.

Nous rappelons aussi que, avant d'entrer en vigueur, le projet a fait l'objet de discussions avec tous les acteurs concernés, dont les CFF, prioritairement intéressés à l'accessibilité à la gare, la Poste, TransN, l'Hôtel Alpes et Lac, les taxis ou encore, bien entendus, les commerçants du secteur. Les plans initiaux ont ainsi été modifiés durant les 18 mois de consultations.

Également sollicités, le Canton et les associations de mobilité, dont le TCS et l'ACS, avaient préavisé favorablement le projet.

Si tout n'est évidemment pas (encore) parfait, nous nous réjouissons néanmoins de constater que le trafic des véhicules est aujourd'hui sensiblement plus fluide, ce qui est à l'avantage des automobilistes comme des transports publics, que la sécurité est bien plus grande, que les piétons sont désormais prioritaires par rapport aux véhicules ou encore que la mobilité douce a été favorisée : tous ces objectifs figurent parmi les priorités en matière de mobilité fixées dans le cadre de ce projet, validé par le Conseil général à une très large majorité, comme dans celui du livre de la Fusion.

Nous nous inscrivons en faux contre l'affirmation selon laquelle il n'y a plus de places de parc à la gare. Les points qui restent sans doute à améliorer concernent la signalisation et le fonctionnement de la zone de dépose-minute, ainsi que du parking 2 (PR2) au nord de l'OFS, encore largement méconnu et jamais complet. Plus simplement, de nouvelles habitudes doivent être prises et nous faisons confiance au Conseil communal pour entreprendre les correctifs et adaptations qui seraient nécessaires, comme il l'a annoncé dès la présentation du projet.

En résumé, tout n'est pas encore parfait, mais la situation s'est beaucoup améliorée pour les piétons et les cyclistes ; les automobilistes peuvent accéder sans encombre et se parquer à la gare pour déposer et attendre des passagers, voire aller faire quelques courses. Aucune de ces possibilités n'a été limitée et nous voulons rappeler ici qu'une gare n'est pas un centre commercial. Il n'y a donc aucune nécessité de revenir en arrière, comme le demande la pétition des commerçants soutenue par le PLR, ni stopper prématurément une phase test dont le bilan sera fait au printemps 2024.

Neuchâtel, le 28 juillet 2023

Pour toute question :

Johanna Lott Fischer

Trésorière des Vert-e-s neuchâtelois-es

lottfischer@gmail.com

076 306 82 93

Maxime Auchlin

Président du Parti vert/libéral neuchâtelois

max.auchlin@gmail.com

079 601 97 79